

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N°34/2024	<u>Objet</u> : Approbation du compte rendu de la séance du 04/11/2024
<u>Date de la convocation</u> : 03/12/2024 <u>Date de la séance</u> : 09/12/2024 à 18 heures <u>Présidence de séance</u> : Aurélie DZIERZYNSKI, Présidente <u>Secrétaire de séance</u> : Pierre CHARITE Membres en exercice : 11 Membres présents : 8 Membres représentés : 2 Membres excusés : 0 Membres absents : 1 Votants : 10	<u>Membres présents</u> : MM. Gérard BERTHON, Pierre CHARITE, Martine CHENUS-MARTHEY, Aurélie DZIERZYNSKI, Nadia LAKHDER, Zahia LAZAAL, François LEBEAU, Biljana MARKOVIC. <u>Membres absents représentés</u> : M. MUNNIER Jean-Paul (pouvoir à Mme LAZAAL) M. WAECKEL Georges (pouvoir à Mme CHENUS-MARTEHY) <u>Membres absents excusés</u> : Néant <u>Membres absents non excusés</u> : Roger DEGERT
<u>VOTE</u> : MAJORITE <u>POUR</u> : 10 <u>CONTRE</u> : 0 <u>ABSTENTION</u> : 0	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 12/12/2024 et de sa publication le 12/12/2024	

Rappel de l'ordre du jour de la séance du 04/11/2024

1. Présentation du projet de santé communautaire – Mme Noémie MOUGEY
Aperçu global du projet et des avancées
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 14/10/2024
3. Présentation du Rapport Social Unique (R.S.U) 2023
4. Bilan de l'après-midi festif du 20 octobre 2024
5. Questions diverses

Les Administrateurs après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

Article 1 : d'approuver le compte rendu de la séance du 04/11/2024.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

La Présidente du CCAS
Aurélie DZIERZYNSKI

